

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE HOERDT

1 rue de la Tour
67720 HOERDT

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2025 A 18 H

Date de la convocation : 9 septembre 2025 – transmise par voie électronique

Membres présents : 12

Membres excusés : 5

Membres absents : 0

Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Président,

Membres présents :

Pour le Conseil Municipal :

Madame la Vice-Présidente, Nadia STOLL,

Mesdames Sylvia ECKERT, Caroline OFFERLE, Mélanie LALLEMAND, Christiane SAEMANN, Caroline MAECHLING.

Monsieur Mathieu TAESCH.

Pour les personnes extérieures :

Mesdames Béatrice DERLAND, Andrée FRITZ, Martine PIRON

Messieurs Charles BRANDT Antoine JUND.

Membres absents excusés :

Mesdames Christiane WOLFHUGEL, Christine KLEINMANN, Claire-Lise MEYER, Catherine MISCHLER.

Monsieur Mathieu TAESCH.

Secrétaire de séance : Madame Andrée FRITZ

CA/2025/017 : REPAS DE NOËL DU 14 DECEMBRE 2025

- Choix du menu

Il est demandé au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de se prononcer sur le choix du traiteur pour la fête de Noël des seniors.

Après consultation, le menu proposé par le restaurant l'Asparagus au prix de 25 € par personne est retenu.

Le menu sera le suivant :

- Soupe de légumes,
- Foie gras de canard, chutney de fruits et pain d'épices,
- Quasi de veau, sauce forestière, légumes du moment et écrasé de pomme de terre.

Le nombre de convives est estimé à environ 400 personnes.

- Choix du dessert

Il est demandé au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de se prononcer sur le choix d'un dessert pour la fête de Noël des seniors.

Après consultation, le dessert sera pris à la Boulangerie Vincent à Hoerd.

Les tarifs seront communiqués ultérieurement.

Accusé de réception en préfecture
067-266700749-20250916-CA-2025-17-DE
Date de télétransmission : 22/09/2025
Date de réception préfecture : 22/09/2025

Le dessert choisi est : Bûche de Noël crème pâtissière avec une décoration individuelle (voir propositions de la boulangerie).

- Choix de l'animation

Il est demandé au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de se prononcer sur le choix de l'animation pour la fête de Noël des seniors.

Le groupe folklorique de Ostheim « Musique & Spectacle » a été retenu au tarif de 1 900 € la prestation.

- Choix des colis

Un colis de Noël sera distribué aux personnes âgées de plus de 80 ans qui ne participeront pas au repas.

Il est demandé au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de se prononcer sur le choix des colis de Noël et d'attribuer le marché à un prestataire.

Le prestataire retenu est Helfrich à Kirrwiller.

Les colis sélectionnés suivant les suivants :

- Corbeille ovale bicolore : 22,50 € HT l'unité,
- Corbeille rectangulaire effet liège pour la maison de retraite : 22,00 € HT l'unité.

- Choix des nappes

Il est demandé au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de se prononcer sur le choix de la décoration de table.

Après consultation, il est proposé de retenir la décoration de table présentée par la société ADELYA, à savoir le modèle « Rhombus vert » pour les chemins de table et serviettes et des nappes blanche.

- Autres prestations prévues :
 - Achat de bretzel pour l'apéritif pour chaque participant à la Boulangerie Pain des Sables à Hoerdt,
 - Achat des digestifs au Cellier de Betty à Hoerdt,
 - Achat de papillotes et clémentines à Carrefour contact à Hoerdt,
 - Achat des pains, pains briochés pour le foie gras et brioches à la Boulangerie Délices et Gourmandises à Hoerdt,
 - Achat des boissons auprès du Centre Culturel de Hoerdt,
 - Buffet du soir Aux saveurs de Lyly à Hoerdt,
 - Achat de fleurs chez Schwartz à Geudertheim,

Adopté à l'unanimité.

Publié le 17 septembre 2025
Transmis à la Préfecture le

22/09/2025

La secrétaire de séance,
Andrée FRITZ



Pour extrait conforme,
Hoerdt, le 17 septembre 2025

Le Président,
Denis RIEDINGER



Accusé de réception en préfecture
067-266700749-20250916-CA-2025-17-DE
Date de télétransmission : 22/09/2025
Date de réception préfecture : 22/09/2025